

### 1 • Identification

- **Nom du produit** HCL 23 Nettoyant de cuvettes professionnel
- **Code du produit:** 1695210001
- **Usage recommandé:** Nettoyant pour les cuvettes et les urinoirs
- **Restrictions d'utilisation:**  
Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
- **Manufacturier:**  
Avmor Ltée  
950, Michelin  
Laval, QC, H7L 5C1  
Canada  
1-800-387-8074  
www.avmor.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CANUTEC 1-613-996-6666

### 2 • Identification des dangers

- **Classification du produit non dilué:**  
Met. Corr. 1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **Éléments d'étiquetage:**
- **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger:**  
Peut être corrosif pour les métaux.  
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Conseils de prudence:**  
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
Se laver soigneusement après manipulation.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

(suite page 2)

du produit **HCL 23 Nettoyant de cuvettes professionnel**

(suite de la page 1)

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU** (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

**EN CAS D'INHALATION:** Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

• **Système de classification:**

• **NFPA données (gamme 0-4):**



Santé = 3  
Inflammabilité = 0  
Réactivité = 1

• **Autres dangers non-classifiés:** Non connu

• **Notes:** La définition des abréviations est donnée à la section 16.

• **Classification du produit dilué:** N/A

### 3 • Composition/information sur les ingrédients

• **Caractérisation chimique:** Mélanges

• **Description:** Solution aqueuse composée des substances suivantes:

**Composants:**

7647-01-0	Acide chlorhydrique	10-30%
-----------	---------------------	--------

• **Indications complémentaires:**

Toute plage de concentrations est due à une protection des renseignements commerciaux confidentiels ou à la variabilité entre lots.

### 4 • Premiers soins

• **Description des premiers secours**

• **Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Consulter un médecin.

• **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau ou prendre une douche pour un temps minimale de 15 min. Consulter un médecin si des rougeurs persistent.

• **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer de 15 à 60 minutes. Consulter un médecin.

• **Après ingestion:**

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

• **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

du produit **HCL 23 Nettoyant de cuvettes professionnel**

(suite de la page 2)

**5 • Mesures à prendre en cas d'incendie**

- **Agents extincteurs appropriés:**  
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée. Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Dangers spécifiques du produit:** Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Equipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers:**  
Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.
- **Autres indications:** Le produit est ininflammable.

**6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**  
Porter un appareil de protection respiratoire.  
Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Eloigner les personnes non protégées.  
Ventilez la zone de fuite ou de déversement. Supprimer toute source d'inflammation potentielle. Le personnel de nettoyage doit porter des vêtements de protection et un équipement de protection respiratoire étanche aux vapeurs organiques.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Diluer avec beaucoup d'eau.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure (bran de scie)).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.  
Utiliser un agent neutralisant (eg. sodium bicarbonate de sodium).
- **Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**7 • Manutention et stockage**

- **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:** Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.  
Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'acier.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec des métaux.
- **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:**  
Tenir les emballages d'origine hermétiquement fermés.  
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**8 • Contrôle de l'exposition/ protection individuelle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

**7647-01-0 Acide chlorhydrique**

EL (Canada) Valeur plafond: 2 ppm

EV (Canada) Valeur plafond: 2 ppm

(suite page 4)

du produit **HCL 23 Nettoyant de cuvettes professionnel**

(suite de la page 3)

· **Produit non dilué:**· **Équipement de protection individuel:**

Équipement de protection respiratoire (Si applicable, voir la section protection respiratoire pour plus d'informations)



Lunettes de protection (voir Protection des yeux)



Gants résistants aux acides



Vêtements de protection (Si applicable, voir la section Protection du corps pour plus d'informations)

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, les nuages, les gaz, les vapeurs ou les aérosols.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

Si la pièce est bien ventilée, les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.

· **Protection des mains:**

Gants de protection

Gants résistant aux acides (recommandé)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit.

Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.

· **Protection des yeux:**

Les lunettes de sécurité sont recommandées seulement lors de la manipulation du produit concentré.

Les lunettes de sécurité sont suggérées lors de l'usage intensif de ce produit et dans un environnement institutionnel

· **Protection du corps:**

Les vêtements de protection sont recommandés seulement dans des circonstances exceptionnelles telles qu'un feu ou déversement du produit concentré

Vêtement de protection résistant aux acides (recommandé)

· **Produit SELON LA DILUTION:**· **Protection des yeux:** Lunette de sécurité suggéré sous des condition normal d'utilisation**9 • Propriétés physiques et chimiques**· **Forme:**

Liquide Opaque

· **Couleur:**

Blanc

(suite page 5)

du produit **HCL 23 Nettoyant de cuvettes professionnel**

(suite de la page 4)

· Odeur:	HCl
· Seuil olfactif:	Non déterminé
· Valeur du pH:	<1,0
· Point de fusion/congélation:	Non déterminé
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	N/D
· Température et domaine de ramollissement:	Non déterminé
· Point d'éclair	Non déterminé
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	Non déterminé
· Température de décomposition:	Non déterminée
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminée.
Supérieure:	Non déterminée.
· Pression de vapeur:	N/D
· Densité relative:	1,115 - 1,135
· Densité de vapeur:	<1 (vapeur d'eau)
· Vitesse d'évaporation:	Non déterminé
· Solubilité dans/miscibilité avec: l'eau:	Entièrement miscible
· Constante du coefficient de partage (n-octanol/eau, log Kow):	Non déterminée
· Teneur en solvants:	
Contenu en COV:	N/D
VOC (CE)	0,08 %

**10 • Stabilité et réactivité**

- **Réactivité:** Non-déterminée.
- **Stabilité chimique:** Le produit est stable.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses:** Réactions aux alcalis.
- **Conditions à éviter:** Éviter le gel et les conditions de chaleur extrêmes
- **Matières incompatibles:**  
En contact avec la plupart des métaux, produit de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosible. Il est particulièrement corrosif pour l'aluminium, l'acier inoxydable, l'acier au carbone (carbon steel), le cuivre et le bronze.
- **Produits de décomposition dangereux:**  
Hydrogène  
En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

(suite page 6)

du produit **HCL 23 Nettoyant de cuvettes professionnel**

(suite de la page 5)

**11 • Données toxicologiques**

## • Renseignements sur les voies d'exposition probables

## • Valeurs numériques de toxicité aiguë:

## • Composants Type Valeur Espèce

**ATE (Acute Toxicity Estimates)**

Oral	LD50	3.696 mg/kg
Inhalatoire	LC50 (4 h)	851-1.276 mg/L (Rat)

**7647-01-0 Acide chlorhydrique**

Oral	LD50	900 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50 (4 h)	200-300 mg/L (Rat)

**68439-46-3 Alcools C9-C11 éthoxylés**

Oral	LD50	1.378 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Lapin)
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	(Lapin)
Effet d'irritation des yeux	OCDE, directive 405	~1 (Lapin)
Sensibilisation	OCDE, directive 406	(Cochon d'Inde)

**68424-85-1 Chlorure d'alkyl (C12-C16) diméthylbenzylammonium**

Oral	LD50	919 mg/kg (Souris)
		426 mg/kg (Rat)
	LC50	240 mg/L (Rat)

## • Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

## • Si sur la peau:

CORROSIF: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.  
Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.

## • Si dans les yeux:

CORROSIF: Effet fortement corrosif.  
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

## • Ingestion:

Peut causer des irritations des voies gastrointestinales, de la nausée, des vomissements et des maux de têtes.

## • Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

## • Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:

Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.

## • Catégories Cancérinogènes:

## • IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

7647-01-0	Acide chlorhydrique	3
64-17-5	Ethanol	1

## • NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

**12 • Données écologiques**

## • Mobilité dans le sol: Non déterminée

## • Écotoxicité: Aucune information pertinente n'est disponible.

(suite page 7)

du produit **HCL 23 Nettoyant de cuvettes professionnel**

(suite de la page 6)

- **Remarque:** Voir section 13-Donnée sur l'élimination.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**13 • Données sur l'élimination**· **Recommandation des méthodes de traitement des déchets:**

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec les sols, les drains et les égouts.

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Éliminer conformément à tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Contactez votre agence de l'environnement local, provinciale ou fédérale pour les normes spécifiques.

· **Recommandation pour emballages non nettoyés:**

Ne pas réutiliser les contenants vides.

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

· **Produit de nettoyage recommandé:**

Eau.

Se reporter à la Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE et Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

pour obtenir des informations sur la manipulation et la protection des employés

**14 • Informations relatives au transport**

· Numéro ONU	
· DOT, IMDG, IATA	UN1789
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT+TMD	ACIDE CHLORHYDRIQUE
· IMDG, IATA	HYDROCHLORIC ACID
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT+TMD	
· Class	8 Matières corrosives.
· Label	8
· IMDG, IATA	
· Class	8 Matières corrosives.
· Groupe d'emballage	
· DOT+TMD	II
· IMDG, IATA	I
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
· Indice Kemler:	88
· No EMS:	F-A,S-B
· Segregation groups	Acids
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1789 ACIDE CHLORHYDRIQUE, 8, II

**15 • Informations sur la réglementation**

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:
  - Liste canadienne des substances
  - Liste intérieure des substances (LSI) du Canada Tous les composants ne sont pas compris.
  - Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)
- Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)

## du produit HCL 23 Nettoyant de cuvettes professionnel

(suite de la page 7)

<b>Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)</b>
---

7647-01-0	Acide chlorhydrique
-----------	---------------------

**Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

## 16 • Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

**Service établissant la FDS:**

Préparé par:  
Département des affaires réglementaires

**Contact:**

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.